

ATTESTATION DE NATATION SAUVETAGE

Je Soussigné (e) :

Maître Nageur Sauveteur, n° de carte ou diplôme :

Adresse :

..... Tél :

Certifie que Mme, M

Adresse :

..... Tél :

A satisfait sous mon contrôle à l'épreuve suivante :

- test de 100 mètres en nage libre avec départ plongé puis récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur

La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation de réussite délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme aux exigences de l'article L. 212-1 du code du sport.

Les titulaires des diplômes de surveillant de baignade, de BEESAN, de BPJEPS activités aquatiques et de la natation, de maître-nageur sauveteur et de BNSSA ou de tout autre diplôme équivalent, obtiennent de droit l'attestation de « Natation / Sauvetage ».

Fait à : Le :

Certifié exact

Signature :